

Angers, le 18 décembre 2022

Objet : **Appel à cotisation pour l'adhésion 2023 à Plante & Cité.**

Cher adhérent,

La dynamique de Plante & Cité à laquelle vous participez, permet de mener à bien des études ambitieuses sur la nature en ville afin de répondre collectivement aux enjeux et aux défis de la transition écologique **et de l'adaptation au changement climatique**. Vous êtes désormais 720 structures adhérentes à Plante & Cité. Le renouvellement de votre confiance et de votre participation est essentiel.

Parmi les résultats marquants de l'année 2022, soulignons la **parution du recueil de fiches actions issu de l'étude PLAN « Place du végétal et des espaces de nature dans la planification urbaine » lors de l'assemblée générale en avril 2022 à l'Association des Maires de France**. La note synthétique ci-jointe reprend les informations clés à l'intention des décideurs.

L'année 2022 a aussi été l'occasion de célébrer les 10 ans du label EcoJardin et les 700 sites labellisés, références de gestion écologique. La participation au Congrès International de l'Horticulture en août à Angers, qui a réuni près de 2000 chercheurs, a permis d'enrichir la veille scientifique et de faire connaître nos travaux.

Enfin, 17 webinaires, 4 journées techniques, 11 bulletins de veille ont permis de diffuser les résultats des programmes **d'études auprès des 6000 utilisateurs des ressources et des services**. Plus récemment nous vous avons adressé la publication annuelle n°8 intitulée « Prendre soin des arbres en ville ».

En 2023, des nouvelles connaissances vous guideront face aux enjeux et difficultés rencontrés sur le terrain dans un contexte de crise climatique et de la biodiversité. De nouvelles études prépareront les réponses à apporter aux questions sur les conditions de pérennité des arbres en ville, la **gestion écologique des aménagements à base d'arbustes, la conciliation des systèmes racinaires et des réseaux enterrés... avec des partages d'expériences face aux difficultés rencontrées sur le terrain**.

Le document joint vous rappelle brièvement les activités et services 2022 et les perspectives 2023 de Plante & Cité.

Le montant des cotisations est inchangé en 2023. Il est de X € pour votre structure.

Je vous remercie par avance de votre renouvellement d'adhésion, et vous prie d'agréer, Cher adhérent, mes plus sincères salutations.

Jean-Marc VERCHERE
Président de Plante & Cité
Maire d'Angers



PJ : - Faits marquants 2022 et perspectives 2023
- Note aux décideurs « Intégrer le végétal et la biodiversité dans la planification urbaine »

Date **limite pour confirmer votre adhésion en 2023 : le 15 février 2023**

